

Antoine Leydier, était son valet de chambre et son premier orfèvre (1).

Les religieuses du monastère de Saint-Pierre avaient porté plainte en 1453 contre madame Alix de Vassalieu qui les traitait trop durement. D'un commun accord, elles s'adressèrent à Charles de Bourbon, père de notre prélat, et à Jean de Bourbon, son oncle, évêque du Puy (2), qui parvinrent à rétablir la bonne harmonie dans le monastère (3).

Le 4 décembre 1456, mourut, dans son château de Moulins, le père de noire archevêque, sincèrement regretté de ses enfants et de ses vassaux (4). Ce prince avait fait de nombreux

(1) Actes consulaires des 10 et 22 novembre 1452.— En mars 1453, le Dauphin tenait sa cour à Valence. L'année suivante, les gens d'armes de ce prince s'étant emparé de Montluel, quelques habitants de cette ville qui avaient été maltraités et pillés, vinrent chercher un refuge à Lyon avec leurs femmes et leurs enfants. (Mêmes actes, 29 octobre). Vers ce même temps, Lyon reçut dans ses murs d'autres émigrés. Le 23 avril, le Consulat fit une aumône de 29 sols à un pauvre gentilhomme exilé de Conslantinople. Le 29 juillet suivant, il fit une pareille aumône à trois autres réfugiés venus de la même ville. Six ans plus tard, en 1459, Andronie deLasearis, passant à Lyon, y reçut quelques secours du Chapitre. Vers la fin de ce siècle, un autre Lascaris, le célèbre André-Jean, s'arrêta plusieurs fois à Lyon, et l'on croit qu'il y fut le correcteur de l'Avicenne, imprimé par Trechsel et Clcin en 1498.

(2) Et non d'Annecy, comme Tout dit quelques écrivains induits en erreur par le nom latin du Puy, *Anicium*.

(3) *Actes capit.*, fol. 193. — En 1456, dix-sept dames (domicellae) du même monastère, qui n'avaient pas encore le voile, furent autorisées à le prendre dans la cathédrale, afin que leur consécration se fit avec une plus grande solennité. L'abbé Jacques, *Eglise primatiale*, p. 127.

(4) Un des fils de ce prince, Pierre, obtint en 1452, de Jean, son frère, la terre de Bois (d'Oingt) en Lyonnais, et fut établi capitaine-châtelain de Bully et autres lieux. En 1494, la seigneurie de Bois-d'Oingt fut donnée par Pierre II de Bourbon à son neveu Matthieu, bâtard de Bourbon, pour en jouir sa vie durant. Achaintre, *liaison royale de Ronrbnn*, I, 179 ; M. do La Carelle, *Hist. du Beaujolais*, f. 228.